



HAGUE VACANCES LOISIRS
3 B rue de l'Église Ste Croix
Ste CROIX HAGUE
50440 LA HAGUE
02.33.10.21.21

haguevacancesloisirs@gmail.com
www.hague-vacances-loisirs.fr

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE.....	3
LES ENFANTS.....	3
LES SITES.....	3
ACQUEVILLE	4
Les locaux	
Le temps du midi	
Le périscolaire du soir	
VASTEVILLE	5
Les locaux	
Le périscolaire du matin	
Le temps du midi	
Le périscolaire du soir	
Le mercredi	
BIVILLE	7
Les locaux	
Le périscolaire du matin	
Le périscolaire du soir	
Le mercredi	
Ste CROIX HAGUE	9
Les locaux	
Le périscolaire du matin	
Le temps du midi	
Le périscolaire du soir	
Le mercredi	
Le Teen Club	
L'ÉQUIPE D'ANIMATION.....	12
Les rôles de chacun	
Le cadre	
L'équipe	
LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES	17
LES ACTIVITÉS	21
LES NUMÉROS UTILES.....	22

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Hague Vacances Loisirs est une Association loi 1901, gérée par des bénévoles et qui emploie des animateurs.

1990 Création d'HVL	Vacances scolaires sauf Noël et Juillet (6-12 ans). Mercredi sur Vauville et Ste Croix Hague (6-12 ans). Périscolaire sur Biville, Vauville, Ste Croix Hague (3-12 ans) Création du Teen Club le vendredi soir (12-15 ans). Fermeture du site de Vauville	Vacances scolaires sauf Noël et Juillet (6-12 ans). Mini camps en Août (8-15 ans). Mercredi sur Vauville et Ste Croix Hague (6-12 ans). Périscolaire sur Biville et Ste Croix Hague (3-12 ans) Création du Teen Club le vendredi soir (12-15 ans).	Vacances scolaires sauf Noël et Juillet (3-12 ans). Mini camps en Août (8-15 ans). Mercredi sur Vasteville, Biville et Ste Croix Hague (3-12 ans). Périscolaire sur Biville et Ste Croix Hague (3-12 ans) Teen Club le vendredi soir (12-15 ans).	Vacances scolaires sauf Noël (3-12 ans). Mini camps en Août (8-15 ans). Mercredi sur Vasteville, Biville et Ste Croix Hague (3-12 ans). Périscolaire sur Biville et Ste Croix Hague (3-12 ans) Teen Club le vendredi soir (12-15 ans).	Vacances scolaires sauf Noël (3-12 ans). Mini camps en Août (8-15 ans). Mercredi sur Vasteville, Biville et Ste Croix Hague (3-12 ans). Périscolaire sur Acqueville, Biville, Ste Croix Hague et Vasteville (3-12 ans). Teen Club le vendredi soir (12-15 ans).	Vacances scolaires sauf Noël (3-12 ans). Mini camps en Août (6-15 ans). Mercredi sur Vasteville, Biville et Ste Croix Hague (3-12 ans). Périscolaire sur Acqueville, Biville, Ste Croix Hague et Vasteville (3-12 ans). Teen Club le mercredi après-midi et le vendredi soir (12-15 ans).
1990	2008	2014	2018	2020	2022	2024/2025

LES ENFANTS

Principalement des enfants de La Hague,
Enfants scolarisés de 3 à 15 ans avec 3 tranches d'âge :
3-5 ans
6-12 ans
12-15 ans

LES SITES



Acqueville – 14 route de l'Église

Biville – Rue de la Ruette David

Ste Croix – Village de l'Église

Vasteville – Rue Jacques Prévert

ACQUEVILLE (14 route de l'Église – 50440)

LES LOCAUX



LE TEMPS DU MIDI – gratuit

de 11h45 à 13h20/30



Cantine sur 2 services

Activités proposées en dehors du repas

LE PÉRISCOLAIRE DU SOIR

de 16h15 à 18h30



VASTEVILLE (Rue Jacques Prévert – 50440)

LES LOCAUX



Une salle dédiée aux 3-5 ans,
Une salle dédiée aux 6-12 ans,
Un dortoir,
Des sanitaires adaptés à tous les âges,
Un plateau sportif,
Une cour de récréation,
Locaux adaptés aux enfants en situation de handicap.

LE PÉRISCOLAIRE DU MATIN

de 07h15 à 09h00



Départ à 07h50 en bus des enfants qui vont à l'école d'Acqueville

LE TEMPS DU MIDI – gratuit



de 12h00 à 13h35/45

Cantine sur 1 service

Activités proposées après le repas

LE PÉRISCOLAIRE DU SOIR

de 16h45 à 18h30



Arrivée en bus à 16h50 des enfants qui viennent de l'école d'Acqueville.

LE MERCREDI

Ouverture de **07h15 à 18h30**

Périscolaire (payant en supplément) de **07h15 à 08h30**
et de **17h30 à 18h30**

Arrivée possible jusqu'à **10h00**,
Départ possible à partir de **16h30**



Formules possibles :

- A la journée complète
- Matin ou après-midi avec repas (départ à 12h / arrivée entre 13h30 et 14h00)
- Matin ou après-midi sans repas (départ à 12h / arrivée entre 13h30 et 14h00)



En raison du nombre de places limités, les enfants peuvent être dirigés vers le centre de Biville. Les parents sont informés en début d'année scolaire, au moment des inscriptions.

Nous proposons une navette qui les emmènera sur ce site à 9h15. Sur inscription. Pas de navette le soir.

Des **activités manuelles** et **sportives** spécifiques (selon planning) seront proposées tout au long de la journée entre 10h et 12h puis entre 14h et 16h.

Les repas sont commandés par HVL auprès de la Cuisine Centrale de La Hague, ils seront facturés par leurs soins.



Les goûters variés et équilibrés sont fournis et facturés par HVL.

En dehors des créneaux d'accueils, le centre est fermé à clé pour la sécurité des enfants et l'organisation des activités. Un horaire non respecté pourrait perturber l'activité des autres enfants.

Les personnes pouvant récupérer les enfants doivent être impérativement inscrites sur la « FICHE ENFANT ».

Pour les tarifs : voir le règlement intérieur de l'association.

Les factures seront établies à chaque fin de période (à chaque vacances).

Toute absence non signalée avant le lundi 10h00 précédent le jour d'accueil sera facturée dans son intégralité ; hors raison maladie sur présentation d'un certificat médical.

BIVILLE (Rue de la Ruette David – 50440)

LES LOCAUX



Une salle dédiée aux 3-5 ans,
Une salle dédiée aux 6-12 ans,

Un dortoir,

Des sanitaires adaptés à tous les âges,

Un parc communal,

Une cour de récréation,

Une salle « goûter »,

Locaux adaptés aux enfants en situation de handicap.

LE PÉRISCOLAIRE DU MATIN

de 07h15 à 08h40



Départ à 08h00 en bus des enfants qui vont à l'école d'Acqueville et Ste Croix.

Départ à 08h40 en bus des enfants qui vont à l'école de Vasteville.

LE PÉRISCOLAIRE DU SOIR

de 16h45 à 18h30



Arrivée en bus à 16h45 des enfants qui viennent de l'école d'Acqueville et Ste Croix.

Arrivée en bus à 17h00 des enfants qui viennent de l'école de Vasteville

LE MERCREDI

Ouverture de **07h15 à 18h30**

Périscolaire (payant en supplément) de **07h15 à 08h30**

et de **17h30 à 18h30**

Arrivée possible jusqu'à **10h00**,

Départ possible à partir de **16h30**



Formules possibles :

- A la journée complète
- Matin ou après-midi avec repas (départ à 12h / arrivée entre 13h30 et 14h00)
- Matin ou après-midi sans repas (départ à 12h / arrivée entre 13h30 et 14h00)



Des **activités manuelles** et **sportives** spécifiques (selon planning) seront proposées tout au long de la journée entre 10h et 12h puis entre 14h et 16h.

Les repas sont commandés par HVL auprès de la Cuisine Centrale de La Hague, ils seront facturés par leurs soins.

Les goûters variés et équilibrés sont fournis et facturés par HVL.



En dehors des créneaux d'accueils, le centre est fermé à clé pour la sécurité des enfants et l'organisation des activités. Un horaire non respecté pourrait perturber l'activité des autres enfants.

Les personnes pouvant récupérer les enfants doivent être impérativement inscrites sur la « FICHE ENFANT ».

Pour les tarifs : voir le règlement intérieur de l'association.

Les factures seront établies à chaque fin de période (à chaque vacances).

Toute absence non signalée avant le lundi 10h00 précédent le jour d'accueil sera facturée dans son intégralité ; hors raison maladie sur présentation d'un certificat médical.

Ste CROIX HAGUE (Village de l'Église – 50440)

LES LOCAUX



Une salle dédiée aux 3-5 ans,
Une salle dédiée aux 6-12 ans,
Un dortoir,
Des sanitaires adaptés à tous les âges,
Deux cours de récréation,
Une salle de motricité,
Locaux adaptés aux enfants en situation de handicap,
Un plateau sportif.

LE PÉRISCOLAIRE DU MATIN

de 07h15 à 08h30



Arrivée à 08h10 en bus des enfants de Biville.

LE TEMPS DU MIDI – gratuit



12h00 – 14h00

Cantine sur 2 services

Activités proposées en dehors du repas

LE PÉRISCOLAIRE DU SOIR

de 16h30 à 18h30



Départ en bus à 16h35 des enfants vers Biville.

LE MERCREDI

Ouverture de **07h15 à 18h30**
Périscolaire (payant en supplément) de **07h15 à 08h30**
et de **17h30 à 18h30**
Arrivée possible jusqu'à **10h00**,
Départ possible à partir de **16h30**



Formules possibles :

- A la journée complète
- Matin ou après-midi avec repas (départ à 12h / arrivée entre 13h30 et 14h00)
- Matin ou après-midi sans repas (départ à 12h / arrivée entre 13h30 et 14h00)



Des **activités manuelles** et **sportives** spécifiques (selon planning) seront proposées tout au long de la journée entre 10h et 12h puis entre 14h et 16h.

Les repas sont commandés par HVL auprès de la Cuisine Centrale de La Hague, ils seront facturés par leurs soins.

Les goûters variés et équilibrés sont fournis et facturés par HVL.



En dehors des créneaux d'accueils, le centre est fermé à clé pour la sécurité des enfants et l'organisation des activités. Un horaire non respecté pourrait perturber l'activité des autres enfants.

Les personnes pouvant récupérer les enfants doivent être impérativement inscrites sur la « **FICHE ENFANT** ».

Pour les tarifs : voir le règlement intérieur de l'association.

Les factures seront établies à chaque fin de période (à chaque vacances).

Toute absence non signalée avant le lundi 10h00 précédent le jour d'accueil sera facturée dans son intégralité ; hors raison maladie sur présentation d'un certificat médical.

L'ÉQUIPE D'ANIMATION

LE RÔLE DE CHACUN

LE DIRECTEUR



- Participer aux réunions de travail avec les partenaires,
- Concevoir des supports de communication et d'information à destination des équipes,
- Animer les réunions en interne,
- Gérer la gestion en amont des remplacements,
- Être présent sur le terrain pour avoir un contact direct avec les équipes.

LE DIRECTEUR ET LES DIRECTRICES ADJOINTES

- Concevoir et mettre en œuvre le projet pédagogique,
- Préparer et animer les réunions de prépa (midi, mercredi et Teen Club) sur les sites,
- Gérer les commandes (fournitures, goûters, repas),
- Accompagner les équipes d'animation dans les projets,
- Être présente sur le terrain pour avoir un contact direct avec les animateurs, les parents et les enfants,
- Assurer la cohésion des équipes,
- Remplacer des animateurs en cas de besoin,
- Gérer le budget du site,
- Enregistrer les pointages,
- Former l'équipe au CPS.



LES ATSEM



- Assurer le bon déroulement de la sieste des petits (du coucher au lever).

LES ANIMATEURS

L'animateur a un rôle éducatif, il doit avoir une démarche cohérente dans sa façon d'être et de faire.

Il doit respecter notre chartre de l'animateur.

Il doit savoir monter un projet d'animation en lien avec le projet pédagogique.

Avec ses collègues :

- Il doit respecter ses heures de travail,
- Il doit prévenir ses responsables rapidement en cas d'absence et apporter un justificatif,
- Il doit s'informer et se former,
- Il est responsable des actions qu'il mène,
- Il respecte ses collègues,
- Il sait travailler en équipe, s'exprimer et écouter l'autre,
- Il assure la préparation de ses activités grâce au temps alloué par jour,
- Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur ses actions,
- Il respecte le travail de l'autre,
- Il doit savoir prendre des initiatives dans son travail,
- Il doit respecter le matériel qui lui est confié.

Auprès des enfants :

- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants,
- Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes,
- Il respecte les enfants en tant qu'individus à part entière,
- Il est force de proposition et sait s'adapter à la situation,
- Il doit permettre à l'enfant de s'éveiller au travers de différents supports d'animation,
- Il doit préparer des activités pour les midis et les mercredis,
- Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement,
- Il sait adapter les activités à l'âge des enfants,
- Il fait part à l'équipe de Direction des problèmes survenus au cours de la journée.



LE CADRE

LES RÈGLES

L'équipe de Direction et l'équipe d'animation sont garants du respect des règles établies au sein du centre.

Le cadre fixé doit permettre :

Aux enfants

- ✓ De se sentir en sécurité,
- ✓ De comprendre les limites posées et apprendre à les respecter,
- ✓ De discuter avec l'adulte sur le respect ou non-respect des règles.

Avec l'équipe

- ✓ De travailler de manière cohérente par rapport au projet,
- ✓ D'adopter un discours commun face aux comportements rencontrés,
- ✓ D'affirmer notre rôle d'adulte référent, garant de la sécurité et de la loi.

La marche à suivre en cas de non-respect des règles :

- Chercher à savoir ou comprendre ce qui s'est passé,
- Discuter calmement avec le ou les enfants concernés un peu à l'écart du reste du groupe (la discussion avec un enfant n'est pas un débat public),
- Mesurer la gravité de l'acte pour chercher une solution de réparation ou une sanction adaptée (la discussion avec un enfant est déjà un acte important de réparation),
- Déléguer au collègue la prise en charge de l'enfant si on ne se sent pas capable de la faire, ou si on n'a plus de patience,
- Dans certaines conditions critiques, dangereuses ou abusives ; 3 avertissements peuvent être donnés à l'enfant. Les parents sont prévenus à chaque fois. Au 3^{ème} avertissement, l'enfant est exclu des temps HVL pendant une semaine. Les avertissements se cumulent sur 1 cycle, avec remise à zéro au suivant,
- Ne donnez pas une sanction disproportionnée par rapport à l'acte.

ABSENCE DU PERSONNEL

- Absence/retard/arrêt maladie : prévenir l'équipe de Direction (le Directeur ou votre responsable de site) dès que possible. Pour un arrêt de travail, l'envoyer par mail au secrétariat dans les délais légaux (l'original à votre retour sans faute),
- Demande d'absence pour rdv ou convenance personnelle : un délai de 15 jours minimum avant la date est à respecter sauf en cas d'urgence médicale (bien l'indiquer). Faire la demande à votre responsable de site et envoyer un mail au secrétariat en parallèle. Remplir l'imprimé et le confier à votre responsable pour visa. Un justificatif doit être joint (confirmation du rdv ou description personnelle). Un retour (accord ou non) sera fait rapidement.

LES SOINS

Chaque enfant a sa fiche enfant remplie par son responsable légal lors de son inscription.

Si l'enfant a un PAI, il doit être également transmis dans le dossier.



Lors de petites blessures, l'équipe dispose d'une trousse pharmacie ainsi que la fiche enfant dans les locaux et en extérieur afin de pouvoir faire les premiers soins aux enfants. Les soins sont répertoriés dans le cahier infirmerie, présent sur chaque site.

Si l'enfant ne va pas bien (malaise, fièvre, piqûre...) ou que la blessure est importante, les parents seront immédiatement appelés par l'équipe ainsi que les secours afin d'avoir un avis médical. S'il y a une intervention des pompiers, un responsable légal devra être présent ; la fiche enfant transmise au secours.

Si les enfants ne se sentent pas bien, nous avons des thermomètres à disposition ainsi que des lits pour qu'ils puissent se reposer en attendant l'arrivée des parents.



L'EQUIPE

ACQUEVILLE

TEMPS	EQUIPE DIRECTION	EQUIPE ANIMATION
MIDI	Directeur : Axel Directrice Adjointe : Johannita	Florence (référente), Karine, Guendoline, Célestine
SOIR		Amandine (référente, Célestine, Guendoline

BIVILLE

TEMPS	EQUIPE DIRECTION	EQUIPE ANIMATION
MATIN	Directeur : Axel	Bernadette (référente), Camille
SOIR	Directrice Adjointe : Véronique	Bernadette (référente), Camille
MERCREDI		Titouan, Bernadette (référente), Camille, Célestine

VASTEVILLE

TEMPS	EQUIPE DIRECTION	EQUIPE ANIMATION
MATIN	Directeur : Axel	Amandine (référente), Titouan, Sophie
MIDI	Directrice Adjointe : Annie	Amandine, Anne-Lise (référente), Sophie, Titouan
SOIR		Anne-Lise, Sophie (référente), Titouan, Guendoline
MERCREDI		Christine, Amandine, Sophie, Guendoline (référente)

Ste CROIX HAGUE

TEMPS	EQUIPE DIRECTION	EQUIPE ANIMATION
MATIN	Directeur : Axel	Anne-Lise (référente), Marion, Célestine, Anne-Laure
MIDI		Camille, Emilie, Marion (référente), Anne-Laure, Catherine
SOIR		Marion, Emilie (référente), Guendoline, Anne-Laure, Anne-Lise
MERCREDI		Emilie, Anne-Laure, Marion (référente), Anne-Lise
TEEN CLUB		Emilie (référente), Célestine

LE BUREAU

Céline **GOASCOZ**
La secrétaire de Direction

Mathias **LEGUERRIER** – Le président
Nadia **DOMONT** – La Trésorière



LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

FAVORISER LA CRÉATIVITÉ



EXPÉRIMENTER LE COLLECTIF



FAVORISER L'AUTONOMIE

Faire faire faire

Aider l'enfant

Accompagner les gestes de la vie quotidienne

RESPONSABILISER.

Entrain de entre enfants

développer la motricité

Se débrouiller
Laisser faire l'enfant

pas faire à la place de l'enfant

Apprendre à être en solo

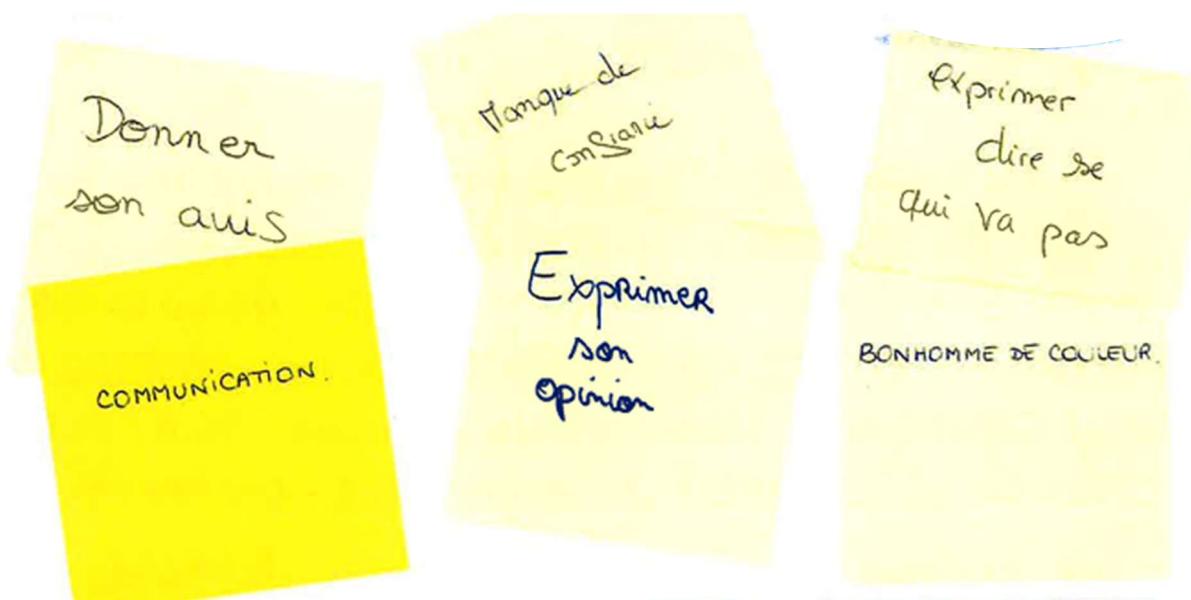
ENCOURAGER

Accompagner

SENSIBILISER A L'ÉCO-CITOYENNETÉ (BIODIVERSITÉ)



DEVELOPPER L'ESPRIT CRITIQUE



LES ACTIVITÉS

Des activités sont proposées selon les objectifs du projet pédagogique et du thème par cycle.

Sur le temps du midi, une activité sportive et manuelle sont proposées aux enfants et ils choisissent l'activité qu'ils veulent.

Sur le mercredi, une activité sportive ou une activité manuelle sont proposées. Une réunion fixe d'une heure trente est prévue tous les lundis pour préparer les activités du midi. Un programme par cycle est établi par les animateurs. Une réunion fixe d'une heure trente est prévue tous les mardis pour préparer les activités du mercredi. Un programme par cycle est établi par les animateurs.

La préparation des activités se fera sur les sites respectifs.

